

Bourses d'immersion Bernard Lory

- Département Europe -

2026

Règlement

Préambule

Convaincu que quelles que soient les qualités de l'enseignement dispensé à l'Inalco, la confrontation directe avec les locuteurs et le pays reste un moment-clé de l'apprentissage, le Pr Bernard Lory, professeur émérite du Département Europe de l'Inalco, a souhaité créer un programme de **bourses d'immersion linguistique** pour que la nouvelle génération d'étudiants puisse elle aussi faire l'expérience du terrain.

L'une des priorités de la **Fondation Inalco** est de contribuer à l'immersion des étudiants de l'Inalco dans les pays dont ils apprennent la langue et la culture à travers l'octroi de bourses d'immersion qu'elle a déjà mises en œuvre dans de multiples aires culturelles.

A la suggestion et avec le soutien financier du Professeur Bernard Lory, la Fondation Inalco met en œuvre le **programme de « Bourses d'immersion Bernard Lory »** dont le règlement est précisé ci-après.

Objet

La Fondation Inalco attribuera, en lien étroit avec le Département Europe, un maximum de **six bourses d'immersion linguistique** à des étudiants qui le méritent pour **l'été 2026**, en complément des aides dont ils peuvent par ailleurs bénéficier à l'Inalco. Ce programme est appelé à être renouvelé jusqu'en 2030.

Ces bourses concernent tous les pays européens, sans préférence, couvrant les **17 langues proposées par le Département** (albanais, bosniaque-croate-serbe, bulgare, estonien, finnois, grec moderne, hongrois, letton, lituanien, macédonien, polonais, roumain, slovaque, slovène, sorabe, tchèque, ukrainien) **ainsi que le romani**.

D'une durée de 3 semaines au minimum, les mobilités seront attribuées en mai 2026 et devront impérativement être effectuées entre les mois de juin et août 2026 compris.

Montant de la bourse

Le montant de la bourse octroyée par la Fondation Inalco s'élève à **500 € (cinq cents euros)** nets. Les candidats doivent disposer d'un compte bancaire en France, aux fins du paiement de la bourse.

Etudiants éligibles

La bourse concerne les étudiants inscrits en **L2, L3, M1 ainsi que DLC2, DLC3 et DLC4** du Département Europe de l'Inalco. Les étudiants des autres niveaux ne sont pas éligibles.

Dossier de candidature

Les candidats doivent présenter un dossier comprenant :

- Leur **Curriculum-Vitae**
- Une **lettre de motivation**

Les critères suivants seront pris en compte dans l'attribution des bourses :

- **Éléments contextuels** : implication/assiduité, progression, autonomie, engagement.
- **Lettre de motivation** : faisabilité et cohérence du séjour, motivation, clarté de la lettre.
- **Bonus**
 - en cas de premier voyage dans l'aire linguistique de la langue étudiée ;
 - si la personne est boursière sur critères sociaux ;
 - si la personne est âgée de 20 ans ou moins.

Sélection des lauréats

Les dossiers de candidatures seront examinés par le Conseil du Département Europe et soumis au vote. Un représentant de la Fondation Inalco sera convié au Conseil de Département.

Le lauréat sera informé de la décision du Conseil par la Fondation Inalco.

Le versement de la bourse sera effectué dans un délai de quatre semaines à compter de la réception des coordonnées bancaires des lauréats.

Engagement des lauréats

Les lauréats seront invités à participer à un temps de rencontre, collectif ou à défaut individuel, avec le donateur.

Ce temps convivial d'échange auquel sera convié le Département Europe, organisé par la Fondation Inalco, sous forme de **restitution orale informelle**, a pour objet de favoriser la transmission d'expérience et de favoriser les échanges. Il se tiendra en septembre ou octobre 2026, à une date précisée ultérieurement.

Les lauréats sont également invités, en bref témoignage de leur séjour, à adresser **une carte postale à l'attention du Professeur Lory**, à l'adresse suivante : Fondation Inalco – 2, rue de Lille - 75007 Paris – France.

Assurances

Il sera demandé aux lauréats de fournir une attestation d'assurance pour leur voyage.

Calendrier indicatif :

- | | |
|----------------------------|--|
| • 16 mars au 10 avril 2026 | soumission des candidatures par email à l'adresse fondation@inalco.fr |
| • 15 mai 2026 | communication des résultats aux lauréats |
| • Juin 2026-Août 2026 | séjours d'immersion |

- Septembre-Octobre 2026 retour d'expérience informel en présence du donateur et des membres du Département Europe